

TENDANCES SOCIALES



CANADIENNES

N° 11-009
AU CATALOGUE

ARTICLES DE FOND

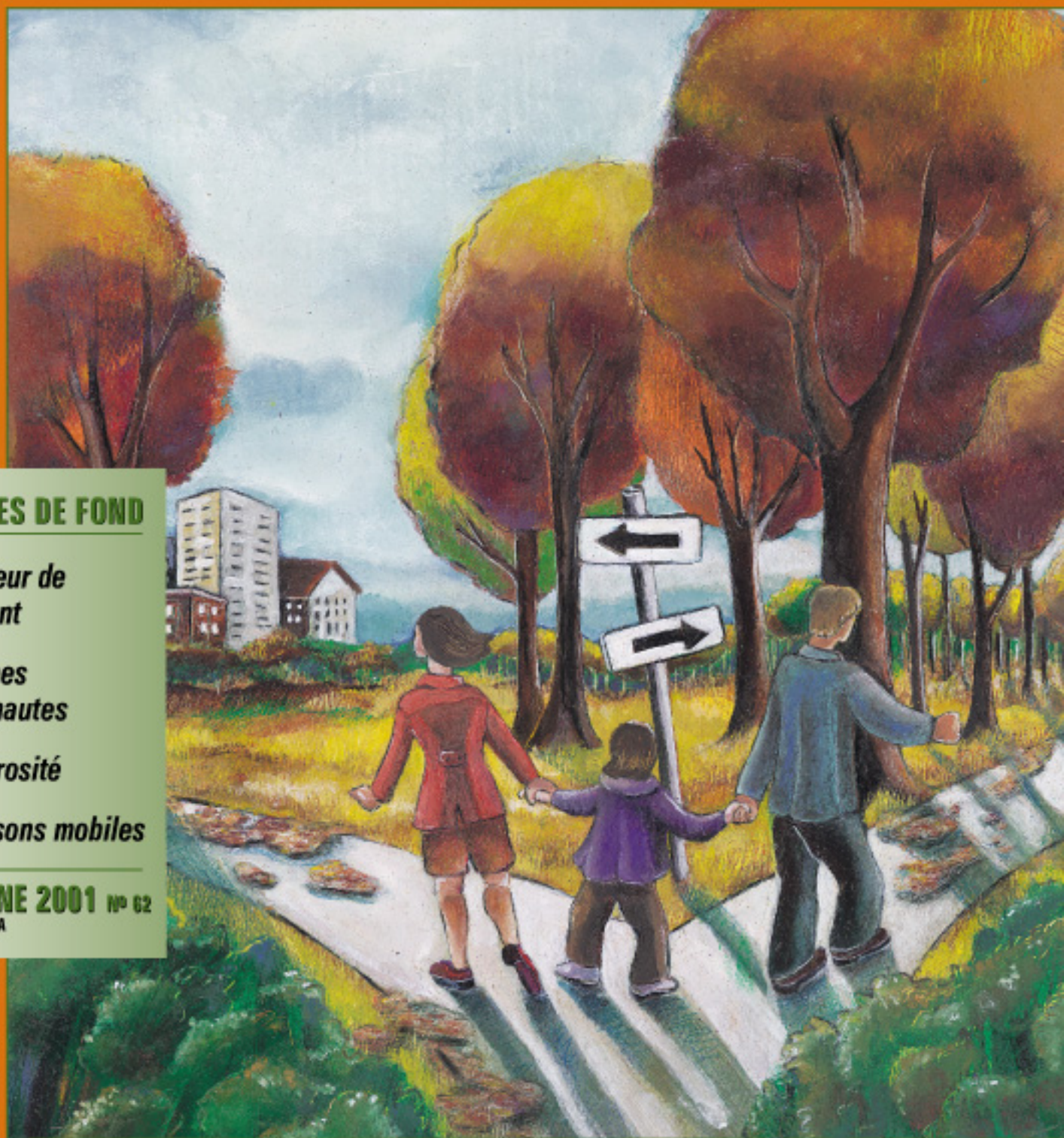
*Le bonheur de
l'enfant*

*Les jeunes
internautes*

La générosité

Les maisons mobiles

AUTOMNE 2001 N° 62
11 \$ AU CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



Que diriez-vous...

QUE DIRIEZ-VOUS de trouver au même endroit tout ce qu'il y a de plus récent en statistiques canadiennes et, du même coup, de réaliser une économie de temps et d'argent pour vous et votre entreprise?

QUE DIRIEZ-VOUS d'un endroit où seraient mises à votre portée des données fiables sur tout un éventail de sujets brûlants d'actualité du domaine social et économique canadien?

QUE DIRIEZ-VOUS d'un endroit où, en appuyant simplement sur quelques touches, vous auriez accès à des conseils et des données sur mesure, fournis par des analystes bien au courant des marchés auxquels vous vous intéressez?

QUE DIRIEZ-VOUS si un tel endroit existait?

EH BIEN, IL EXISTE!



www.statcan.ca

CONÇU POUR LES AFFAIRES

La source officielle de statistiques canadiennes
en un endroit et en tout temps

TSC

Rédactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
WARREN CLARK, ANNA KEMENY
FRANCES KREMARIK, CARA WILLIAMS

Assistante à la recherche
BARBARA TOWNSEND-BATTEN

Gestionnaire de la production
CYNTHIA FORTURA

Coordonnatrice de la production
SHIRLEY LI

Marketing/Diffusion
ALEX SOLIS

Réviseure en chef de la version française
ANNIE LEBEAU

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Couverture
ANNE CÔTÉ

Comité de revue
M. BOYD, E. BOYKO, J. HAGEY, I. MACREDIE,
G. MONTIGNY, D. NORRIS, M.J. SHERIDAN, P. WHITE

Remerciements
S. ALAIN, R. BENDER, D. CARRIÈRE, J. CÔTÉ,
M. DOODY, C. DUCHESNE, J. FREDERICK, O. LO,
S. MORSLEY, P. PIERLOT, C. SILVER, K. STEVENSON,
P. TURCOTTE, N. VILLEMURE

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée trimestriellement en version imprimée standard. Un numéro coûte 11 \$CAN et un abonnement d'un an coûte 36 \$CAN (PLUS taxes en vigueur au Canada ou frais de port à l'extérieur du Canada). Étudiants : 30 % de rabais. Veuillez commander par la poste, en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; par téléphone, en composant le (613) 951-7277 ou le 1 800 700-1033; par télécopieur, en composant le (613) 951-1584 ou le 1 800 889-9734; ou par Internet, en vous rendant à order@statcan.ca. Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les produits de Statistique Canada auprès des agents autorisés, dans les librairies et dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. On peut aussi se procurer ce produit sur Internet (n° 11-008-XIF au catalogue). Un numéro coûte 8 \$CAN et un abonnement d'un an, 27 \$CAN (PLUS taxes en vigueur au Canada). Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, **Tendances sociales canadiennes**, immeuble Jean-Talon, 7^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Télécopieur : (613) 951-0387. Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca. La revue **Tendances sociales canadiennes** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2001. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, CANADA.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index**, **Public Affairs Information Service Inc.** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701
(Version imprimée)

ISSN 1481-1642
(Version électronique)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

Incidence de la famille éclatée sur le bonheur de l'enfant 2
par Cara Williams

L'utilisation d'Internet chez les enfants et les adolescents 6
par Warren Clark

La générosité : les Canadiens donnent depuis 30 ans 11
par Paul Reed

Les maisons mobiles au Canada 14
par Frances Kremarik et Cara Williams

Au fil de l'actualité 18

Indicateurs sociaux 19

Carnet du personnel enseignant : « L'utilisation d'Internet chez les enfants et les adolescents » 20

Illustratrice de la page couverture

Née à Montréal, **Anne Côté** détient un baccalauréat en design graphique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ainsi qu'un baccalauréat en arts plastiques de cette même université. Elle s'est spécialisée tant dans le domaine de l'illustration qu'en design graphique en travaillant auprès de différentes agences de publicité, de rédaction et d'édition. Elle a été professeure de design graphique à Montréal ainsi qu'en Amérique du Sud. Elle enseigne actuellement à Ottawa.

Incidence de la famille éclatée sur le bonheur de l'enfant

par **Gara Williams**

La plupart des adultes pensent que l'enfance devrait être un moment heureux de la vie. Des études menées aux États-Unis et en Europe attribuent généralement le bonheur à la vie familiale et au soutien social¹, c'est-à-dire que le bonheur peut être étroitement lié à la mesure dans laquelle les relations familiales sont satisfaisantes. En effet, la stabilité de notre vie familiale au cours de l'enfance a peut-être plus de conséquences sur les premières années de notre vie que n'importe quel autre facteur. Les perturbations qui viennent troubler cette stabilité — comme le divorce, le remariage, le décès d'un parent ou le fait qu'une personne prenne la place d'un parent — peuvent influencer sur le degré de bonheur que nous avons connu quand nous étions enfants et le type de relations que nous avons avec nos parents.

1. Voir Robert E. Lane, « Diminishing returns to income, companionship and happiness », *Journal of Happiness Studies*, vol. 1, 2000, p. 103 à 119.



Le présent article s'inspire des données de l'Enquête sociale générale de 1995 sur la famille. Le groupe sur lequel portait l'étude se composait d'adultes qui, à la naissance, vivaient dans une famille biparentale (adoptive ou biologique). Certaines des personnes interrogées étaient restées dans des familles intactes jusqu'à ce qu'elles atteignent au moins l'âge de 15 ans, alors que d'autres avaient connu un changement dans la structure parentale avant l'âge de 15 ans. Ces changements consistaient en une séparation ou un divorce des parents, un décès d'un parent, un remariage d'un parent ou d'autres changements dans le mode de vie d'un enfant — comme le fait de vivre avec d'autres membres de la famille, dans une famille d'accueil ou avec quelqu'un d'autre. Les « autres changements » peuvent résulter de la séparation des parents ou du décès de l'un d'eux. Les données n'indiquent pas la cause de ces changements.

On considère que les personnes interrogées ont eu une enfance très heureuse ou ont été très proches affectivement de leur père ou de leur mère si elles ont répondu qu'elles étaient d'accord ou fortement d'accord avec cette affirmation.

Dans la World Database of Happiness (base de données mondiale sur le bonheur)², le bonheur est défini comme « le fait qu'une personne juge la qualité générale de sa vie de façon positive dans son ensemble [traduction libre] ». Lorsque les adultes ayant vécu des changements dans leur structure parentale repensent à leur enfance, se voient-ils heureux? Étaient-ils moins proches de leurs parents que les enfants dont la famille est restée intacte? Dans le présent article, nous utilisons des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1995 afin d'examiner ces questions.

Chez les adultes canadiens, 13 % ont vécu des changements dans la structure parentale de leur famille quand ils étaient enfants

Selon l'ESG de 1995, 96 % (22,5 millions) des Canadiens de 15 ans et plus sont nés dans une famille biparentale et la plupart d'entre eux (87 %) ont continué à vivre avec leurs

deux parents jusqu'à l'âge d'au moins 15 ans³. Environ 1,9 million d'adultes canadiens (8 %) ont connu un changement dans la structure parentale de leur famille avant l'âge de 15 ans. Un peu plus de 800 000 personnes ont vécu deux changements de ce type et 200 000 personnes, trois changements ou plus. La plupart de ces perturbations dans la vie familiale sont causées par la mort ou le divorce. À titre d'exemple, plus de la moitié des premiers changements vécus par un enfant dans sa vie familiale étaient dus à la séparation ou au divorce des parents, un tiers, au décès d'un parent, et le reste, à un autre type de changement parental.

Les enfants de parents divorcés risquent davantage d'avoir des problèmes conjugaux

De nombreux facteurs influent sur notre bonheur et la relation (proche ou distante) que nous entretenons avec nos parents pendant notre enfance. Bien que les conséquences

d'un divorce, d'une séparation ou du décès d'un parent sur la santé psychologique d'un enfant soient complexes et difficiles à mesurer, il existe beaucoup de renseignements sur un grand nombre de répercussions sociales et économiques. Par exemple, les enfants de parents divorcés sont plus susceptibles de vivre dans des familles à faible revenu et d'éprouver des problèmes émotifs, sociaux et scolaires ainsi que des troubles de comportement⁴. Les enfants dont un des parents est décédé ou dont les parents sont divorcés sont proportionnellement plus nombreux à partir tôt de la maison, à ne pas terminer leurs études secondaires et à bénéficier d'aide au revenu une fois adultes. Alors que le décès d'un parent ne semble pas avoir de répercussions sur le fait qu'un enfant se marie ou ait des problèmes conjugaux à l'âge adulte, les enfants de parents divorcés sont toutefois plus susceptibles de retarder le mariage et d'éprouver des problèmes conjugaux⁵. On peut considérer

2. Pour obtenir plus de renseignements sur la World Database of Happiness, consultez le site Web suivant : <http://www.eur.nl/fsw/research/happiness/hapintro.htm>.

3. Ces chiffres incluent les parents biologiques et les parents adoptifs.

4. D^{re} Anne-Marie Ambert, *Le divorce au Canada : Faits, chiffres et conséquences*, l'Institut Vanier de la famille, 1998.

5. Miles Corak, *Décès et divorce : les conséquences à long terme de la perte parentale chez les adolescents*, produit n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, n° 135, 1999; Jonathan Gruber, *Is Making Divorce Easier Bad for Children? The Long-run Implications of Unilateral Divorce*, National Bureau of Economic Research, document de travail n° 7968, 2000; M. Boyd et D. Norris, « Quitter le foyer familial? L'influence de la structure de la famille », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1995; J. Frederick et M. Boyd, « Incidence de la structure familiale sur l'achèvement des études secondaires », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1998.

un grand nombre de ces conséquences comme des indicateurs de bouleversements émotifs qui peuvent avoir une incidence sur les perspectives de vie à long terme d'un enfant.

Plus les enfants vivent l'instabilité, moins ils sont heureux

En général, presque 89 % des adultes canadiens interrogés en 1995 ont dit avoir eu une enfance très heureuse. Toutefois, les taux variaient en fonction des expériences familiales. Parmi ceux qui avaient vécu avec leurs deux parents de la naissance jusqu'à l'âge de 15 ans, 92 % estimaient avoir eu une enfance très heureuse. Par contre, parmi les personnes interrogées, celles qui avaient vécu des changements dans la structure parentale avant l'âge de 15 ans étaient beaucoup moins nombreuses (72 %) à penser avoir eu une enfance très heureuse. Cette constatation appuie la notion selon laquelle les enfants sont perturbés par tout ce qui vient troubler la stabilité familiale⁶.

Les données de l'ESG indiquent que plus les enfants vivent de changements dans la structure parentale, moins il est probable qu'ils considèrent leur enfance comme heureuse. La proportion des personnes interrogées qui se rappelaient avoir vécu une enfance très heureuse variait selon le nombre de changements; elle se situait à 76 % pour celles qui avaient connu un seul changement avant l'âge de 15 ans, à 70 % pour celles qui avaient connu deux changements et à 50 % pour les personnes qui avaient vécu trois changements ou plus.

6. Il est important de noter que de nombreux éléments autres que les changements dans la structure parentale influent sur la perception du bonheur au cours de l'enfance. Par exemple, les enfants de parents divorcés peuvent se retrouver dans une famille à faible revenu ou être amenés à vivre dans un nouveau quartier sans anciens amis ni liens familiaux.



Les changements dans la structure parentale influent sur le bonheur au cours de l'enfance

La personne interrogée a eu une enfance très heureuse	Nombre de changements dans la structure parentale			
	Aucun changement	Un changement	Deux changements	Trois changements ou plus
Adultes de 15 ans et plus	19 435 000	1 916 000	819 000	245 000
	%			
D'accord ou fortement d'accord	92	76	70	50
En désaccord ou fortement en désaccord	8	23	27	49
Pas d'opinion ou non déclaré	0	1	3	1

Nota : Inclut toutes les personnes ayant vécu dès leur naissance avec deux parents (biologiques ou adoptifs).
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.



Les hommes et les femmes interrogés ayant vécu des changements dans la structure parentale sont moins susceptibles de se souvenir d'avoir eu une enfance très heureuse

	Hommes		Femmes	
	Aucun changement	Changement	Aucun changement	Changement
	%			
Enfance très heureuse	93	74	91	71
Très proche affectivement de leur mère	92	83	87	76
Très proche affectivement de leur père	73	53	75	49

Nota : Inclut toutes les personnes ayant vécu dès leur naissance avec deux parents (biologiques ou adoptifs).
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.

La probabilité qu'elles considèrent avoir eu une enfance très heureuse variait considérablement selon que les personnes interrogées étaient des enfants de parents divorcés ou des enfants dont l'un des parents était décédé. Parmi les personnes dont les parents étaient séparés ou divorcés, 71 % estimaient avoir eu une enfance très heureuse. Cette proportion était beaucoup plus élevée, soit 87 %, chez les personnes interrogées dont l'un des parents était décédé. Cette constatation donne à penser que les répercussions du divorce des parents sur le bonheur de l'enfant peuvent être plus prononcées que celles du décès d'un parent et

peuvent influencer plus profondément sur la qualité de vie ou la santé émotionnelle de l'enfant.

Les enfants de familles intactes se sentent plus proches de leurs parents

Les changements qui se produisent dans la structure parentale au cours de l'enfance peuvent exercer une influence sur le souvenir que nous avons d'avoir été proches, affectivement ou non, de nos parents quand nous étions enfants. Après un divorce ou une séparation, il se peut qu'un enfant n'ait pas autant de rapports avec le parent qui est parti, étant donné que ce dernier ne participe probablement pas autant aux activités

quotidiennes de l'enfant. En 1995, 89 % des personnes interrogées ayant vécu avec leurs deux parents de la naissance jusqu'à au moins l'âge de 15 ans ont déclaré se sentir très proches de leur mère durant leur enfance, comparativement à 79 % des personnes qui avaient connu un changement dans la structure parentale. La véritable disparité — et ce n'est pas surprenant étant donné que la garde des enfants est le plus souvent confiée aux mères — réside dans la relation avec le père. En effet, 74 % des personnes interrogées issues de familles intactes étaient d'accord ou fortement d'accord avec le fait qu'elles se sentaient proches de leur père, par rapport à 52 % de celles qui avaient vécu un changement dans la structure parentale ont déclaré la même chose.

À l'âge adulte, les garçons sont plus proches de leurs mères que les filles
 Dans la population en général, les hommes et les femmes ont des perceptions un peu différentes du bonheur pendant l'enfance et de la mesure dans laquelle ils étaient proches de leurs parents au cours de cette période. Presque 90 % des hommes et 87 % des femmes ont déclaré avoir eu une enfance très heureuse. Alors que le pourcentage de fils et de filles qui se déclaraient proches de leurs pères était semblable, soit environ 70 %, les fils

étaient plus susceptibles que les filles de se sentir proches de leurs mères (90 % et 85 % respectivement). Toutefois, les hommes et les femmes qui venaient d'une famille éclatée déclaraient pratiquement les mêmes degrés de bonheur durant l'enfance, ce qui semble indiquer que ces changements touchaient les deux sexes de la même manière.

Résumé

Lorsque les adultes ayant connu des perturbations familiales au cours de leur enfance repensent à ces années, ils sont moins susceptibles d'avoir un souvenir heureux de leur enfance que les adultes élevés dans des familles intactes. En outre, plus les changements parentaux vécus par ces personnes étaient nombreux, moins il était probable qu'elles pensent avoir été heureuses pendant leur enfance. Il apparaît également que les adultes ayant connu des changements dans la structure familiale ne se souviennent pas d'avoir été aussi proches de leurs parents que ceux n'ayant pas vécu un tel changement.



Cara Williams est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

Vous servez-vous de la publication *Tendances sociales canadiennes* pour vos affaires?
 Depuis combien de temps la lisez-vous?

Prière d'envoyer vos commentaires à :

Rédactrice en chef
Tendances sociales canadiennes
7^e étage, immeuble Jean-Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387
Courriel : cstsc@statcan.ca

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS :

1 800 263-1136

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca
SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES NEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
 Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
 Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut
 Montréal (Qc) : (514) 283-5725
 Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
 Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
 Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
 Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
 Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
 Regina (Sask.) : (306) 780-5405
 Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
 Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027
 Télécopieur : (780) 495-5318

Sud de l'Alberta
 Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
 Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
 Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
 Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
 (613) 951-8116
 Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

L'utilisation d'Internet chez les enfants et les adolescents

par Warren Clark

Internet est en train de changer la manière dont nous communiquons, recevons des nouvelles et de l'information, acquérons de nouvelles compétences, travaillons et faisons des affaires. Cette technologie transforme aussi le monde de l'éducation et de l'apprentissage en permettant aux gens de tout âge de communiquer et de collaborer avec d'autres personnes partout dans le monde. En outre, Internet offre l'avantage d'introduire dans les maisons et les salles de classe une profusion d'images et d'information.

De plus en plus de familles sont branchées sur le réseau Internet. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les parents pensent que leurs enfants ont besoin d'avoir accès à Internet chez eux pour se maintenir à la hauteur de leurs camarades. En fait, 55 % des parents qui possèdent un ordinateur familial ont déclaré l'avoir acheté particulièrement pour leurs enfants¹. Aujourd'hui, des enseignants donnent des devoirs qui nécessitent que les élèves trouvent de l'information sur Internet. Les élèves qui n'ont pas accès à Internet à la maison devront peut-être faire la queue pour y accéder en classe ou à la bibliothèque de l'école, ou ils devront aller chez un ami. Cependant, même l'accès à Internet à la maison peut poser des problèmes, surtout s'il y a plusieurs enfants qui se disputent le temps d'accès. Étant donné que plus de 75 % des enfants qui utilisent Internet à la

maison y ont accès par le truchement d'une ligne téléphonique, le temps passé à « naviguer » empiète sur l'utilisation du téléphone par la famille — sauf dans le cas où l'on aurait choisi de remédier à ce problème en se procurant une autre ligne ou un service à haute vitesse plus onéreux.

Dans le présent article, nous examinons la mesure dans laquelle les enfants de 5 à 18 ans ont accès à Internet à la maison. L'article porte sur la connaissance qu'ont les parents de l'utilisation que font leurs enfants d'Internet, les facteurs qui favorisent ou limitent l'accès à Internet, les préoccupations des parents à l'égard de la vie privée et les limites qu'imposent les parents à leurs enfants pour l'utilisation d'Internet.

Près de la moitié des enfants utilisent Internet à la maison

En 2000, 82 % des parents ont déclaré que leurs enfants d'âge scolaire utilisaient Internet. L'école était le point d'accès le plus fréquent (71 %), tandis que 45 % des enfants accédaient à Internet à partir de la maison². Par contre, la proportion des parents qui utilisaient eux-mêmes Internet (59 %) était nettement inférieure à celle des enfants. Cependant, plus de 1 parent sur 3 aidait ses enfants à utiliser Internet.

Le taux d'accès à Internet à la maison était pratiquement le même pour les garçons et les filles³, bien que, par

rapport aux garçons, les filles aient visité des sites différents^{4,5}. Les adolescents de 15 à 18 ans (58 %) étaient proportionnellement trois fois plus nombreux à utiliser Internet à partir de la maison que les jeunes enfants de 5 à 9 ans

1. Chez les parents, 66 % ont déclaré que les avantages éducatifs constituaient le principal bienfait de l'utilisation d'Internet par leurs enfants. Réseau Éducation-Médias et Environics Research Group, *Les enfants du Canada dans un monde branché : le point de vue des parents — Rapport final*, 2000, p. 14, adresse Internet : http://strategis.ic.gc.ca/pics/sff/finalreport_fr.pdf.
2. Il était moins probable que les parents soient au courant de l'utilisation que faisaient leurs enfants d'Internet à l'école ou dans d'autres endroits qu'à la maison. Environ 14 % des parents n'étaient pas au courant que leurs enfants avaient accès à Internet à l'école, 10 %, dans d'autres endroits et 3 %, à la maison. Les pourcentages dans le présent rapport concernent les parents qui savent que leurs enfants utilisent Internet.
3. Comparaison des taux d'accès des familles qui n'avaient que des garçons avec ceux des familles qui n'avaient que des filles.
4. YTV *Kid & Tween Report 2000 Wave 6*, 25 octobre 2000, adresse Internet : <http://www.newswire.ca/releases/October2000/25/c6279.html>.
5. Environics Research Group, *Les jeunes canadiens dans un monde branché — Parents et jeunes à Toronto et à Montréal*, 2000, p. 5, adresse Internet : http://strategis.ic.gc.ca/pics/sff/05380report_f.pdf.

Dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2000, on a interrogé environ 25 000 adultes de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces canadiennes. L'ESG portait, entre autres, sur l'accès à la technologie de l'information et de la communication, en particulier d'Internet. Le présent article a pour thème l'utilisation d'Internet par les enfants et les adolescents de 5 à 18 ans vivant avec, leurs parents. On a demandé aux parents si leurs enfants utilisaient Internet et dans quels endroits ils s'en servaient. En outre, on a demandé aux parents de quelle manière ils surveillaient leurs enfants lorsque ceux-ci utilisaient Internet et s'ils les encourageaient à consulter le réseau Internet pour faire leurs travaux scolaires ou pour se distraire.

La présente enquête ne fournit pas de données sur le nombre d'enfants qui se servent d'Internet parce qu'on a posé aux parents des questions d'ordre général sur l'utilisation d'Internet pour tous leurs enfants et non pour chaque enfant. Par conséquent, on estime que les parents ont un enfant utilisant Internet lorsqu'un seul de leurs enfants consulte le réseau Internet. On présente souvent les données en pourcentage des parents ayant des enfants de 5 à 18 ans; cela représente environ 6 millions de

parents. Dans certains cas, il est possible que les parents ne sachent pas si leurs enfants ont utilisé Internet à l'école, chez un ami ou à la bibliothèque. Par conséquent, l'utilisation d'Internet par les enfants peut être sous-estimée. Dans le cadre de cette enquête, on a demandé aux parents si leurs enfants utilisaient Internet à différents endroits, mais on ne leur a pas demandé combien de temps ceux-ci utilisaient Internet.

Les compétences des parents en informatique ont fait l'objet d'une autoévaluation et ont été évaluées par rapport aux gens du même âge. Environ 23 % des parents ont évalué leurs compétences en informatique comme très bonnes ou excellentes, 24 % ont déclaré qu'elles étaient bonnes, 21 %, satisfaisantes, 14 %, insuffisantes et 17 % n'avaient jamais utilisé un ordinateur.

Important : À vrai dire, les parents répondent à des questions sur les activités Internet de leurs enfants d'âge scolaire. Ainsi, les pourcentages concernant les activités Internet des enfants d'âge scolaire reflètent la connaissance qu'ont leurs parents de ces activités. De plus, par souci de concision, on utilise indifféremment « enfants » et « enfants d'âge scolaire » dans le texte.

(21 %)⁶. Le taux d'utilisation et d'accès à Internet à partir de l'école et d'autres endroits augmentait aussi avec l'âge des enfants.

Les enfants dont les parents sont scolarisés et ont des revenus élevés ont plus de chances d'utiliser Internet à la maison

À l'échelle nationale, en 1999, on a terminé de brancher sur le réseau Internet toutes les écoles et bibliothèques publiques qui s'intéressaient à l'autoroute de l'information. Par conséquent, près de 9 élèves sur 10 au primaire et au secondaire fréquentaient des écoles qui avaient accès à Internet à des fins éducatives⁷. Comme

pratiquement toutes les écoles sont branchées au réseau Internet, l'accès à cette technologie varie très peu chez les enfants, quel que soit le statut socio-économique de la famille.

À l'opposé, les enfants de familles dont les niveaux de revenu et de scolarité étaient plus élevés avaient plus de chance d'avoir accès à Internet à la maison. Environ deux tiers des parents titulaires d'un diplôme universitaire avaient des enfants qui utilisaient Internet à la maison. Ce chiffre n'était que d'un tiers pour les parents qui avaient tout au plus un diplôme d'études secondaires. De même, environ 65 % des parents dont le revenu du ménage dépassait 80 000 \$ ont déclaré que leurs

enfants utilisaient Internet, comparativement à 26 % des parents dont le revenu était inférieur à 30 000 \$.

Par rapport aux familles biparentales, les familles monoparentales sont proportionnellement plus nombreuses

6. Parmi les parents d'enfants de 5 à 18 ans, 1 million ont déclaré qu'aucun de leurs enfants n'utilisait Internet. Près de 85 % des parents dont les enfants n'utilisaient pas Internet avaient de jeunes enfants de 5 à 9 ans.

7. Statistique Canada, « L'informatique dans les écoles », *Le Quotidien*, 12 octobre 1999, adresse Internet : <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/991012/q991012a.htm>.

à toucher un faible revenu et cette situation influe sur l'accès des enfants à Internet à la maison. En 2000, 32 % des chefs de famille monoparentale ont déclaré que leurs enfants utilisaient Internet à la maison, comparativement à 47 % des chefs de familles biparentales. En outre, il était moins probable que les chefs de famille monoparentale aident leurs enfants à utiliser Internet, et ces parents avaient généralement de moins bonnes compétences en informatique.

Une bonne compréhension de l'informatique chez les parents aide les enfants à adopter la technologie Internet

Les enfants utilisent plus souvent Internet à la maison si leurs parents ont de bonnes connaissances en informatique⁸. Environ 71 % des parents qui estimaient avoir d'excellentes compétences en informatique ont déclaré que leurs enfants utilisaient Internet à la maison, ce chiffre n'étant que de 16 % pour les parents qui n'utilisaient jamais un ordinateur. Les parents ayant une meilleure compréhension de l'informatique étaient plus susceptibles d'avoir l'équipement nécessaire pour que leurs enfants se branchent au réseau Internet et d'aider leurs enfants à utiliser Internet. En général, ces parents s'inquiétaient moins des questions de sécurité et de protection de la vie privée. À tous égards, ils avaient une vision plus positive d'Internet que les parents ayant une moins bonne compréhension de l'informatique.

Environ la moitié des parents s'inquiètent de la protection des renseignements personnels

Il est facile pour les enfants de devenir des navigateurs habiles sur Internet. Les publicitaires et les spécialistes du marketing utilisent de plus en plus ce moyen pour cibler les enfants et réunir de l'information à des fins de marketing. Les spécialistes

TSC

Le taux d'utilisation d'Internet est plus élevé chez les adolescents plus âgés...

Âge des enfants	Endroit où les enfants ont accès à Internet			
	Tous les endroits	Maison	École	Autre
	% des parents dont les enfants utilisent Internet			
5 à 18 ans	82	45	71	37
5 à 9 ans	48	21	32	13
10 à 14 ans	93	50	84	43
15 à 18 ans	96	58	85	55

... et dans les familles dont le statut socioéconomique est élevé

	Endroit où les enfants ont accès à Internet			
	Tous les endroits	Maison	École	Autre
	% des parents dont les enfants utilisent Internet			
Tous les enfants	82	45	71	37
Niveau de scolarité des parents				
Parents ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires	79	34	69	34
Parents titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme d'études professionnelles et techniques ou ayant fait des études postsecondaires partielles	82	45	73	40
Parents titulaires d'un diplôme universitaire	86	66	73	38
Revenu du ménage				
Moins de 30 000 \$	78	26	69	35
30 000 à 49 999 \$	77	33	67	35
50 000 à 79 999 \$	83	48	73	40
80 000 \$ et plus	86	65	74	37

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2000.

peuvent obtenir cette information en demandant aux enfants de s'inscrire pour jouer à des jeux, visiter leur site préféré sur les dessins animés ou participer à un concours. À mesure que les utilisateurs vont d'une page Web à l'autre, des « fichiers cachés » (dossiers électroniques) peuvent être installés sur l'unité de disque dur pour enregistrer ce qu'ils font sur un site Web et peut-être détecter où ils vont sur le Web⁹. Quand ils entrent des renseignements sur un site Web ou n'importe où ailleurs sur Internet, ils risquent de livrer un petit peu de leur vie privée. Une loi fédérale adoptée récemment limite les utilisations des renseignements personnels pour certaines entreprises^{10,11}.

Les parents se préoccupent de la protection des renseignements personnels en ligne. En 2000, 46 % des parents ont exprimé une grande inquiétude à ce

8. De bonnes compétences en informatique chez les parents sont directement liées à des niveaux de scolarité et de revenus élevés. Une fois que l'on a tenu compte de ces facteurs, les compétences en informatique des parents continuent d'influencer de manière positive l'utilisation d'Internet par les enfants à la maison.

9. Les fichiers cachés permettent d'identifier l'ordinateur et non l'utilisateur. Cependant, les renseignements fournis à son sujet sur un site Web peuvent être interceptés par le fichier caché qui est placé sur le disque dur de son ordinateur.

Niveau de scolarité des parents	Compétences des parents en informatique (autoévaluation)						N'ont jamais utilisé un ordinateur
	Total	Excellentes	Très bonnes % des parents dont les enfants utilisent Internet	Bonnes	Satisfaisantes	Mauvaises	
Tous les parents	45	71	61	54	46	34	16
Tout au plus un diplôme d'études secondaires	34	63	51	50	41	30	17
Diplôme d'études collégiales ou d'études professionnelles et techniques, ou études postsecondaires partielles	45	65	57	51	43	35	16
Diplôme universitaire	66	79	73	64	63	44	--

-- La taille de l'échantillon est trop petite pour produire des estimations fiables.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2000.

sujet. Cette situation a eu des répercussions sur l'accès des enfants à Internet à la maison. Les parents les plus préoccupés par la protection des renseignements personnels étaient moins disposés (44 %) à autoriser leurs enfants à utiliser Internet à la maison que les parents qui ne l'étaient pas (52 %). Environ 470 000 parents (8 % de tous les parents) n'ont exprimé aucune opinion au sujet de la protection des renseignements personnels sur Internet. Ces parents ont déclaré le niveau le plus faible d'utilisation d'Internet à la maison par les enfants, soit 23 %¹².

Protéger les enfants

De nombreux parents craignent que leurs enfants voient des messages sexuellement explicites ou qu'ils accèdent à des sites encourageant la haine, l'usage de drogues, la fraude ou le piratage informatique¹³. Alors que 79 % des parents incitent leurs enfants à utiliser Internet pour leurs travaux scolaires et 45 %, pour se divertir, l'accès à de l'information inappropriée continue de susciter des débats et de l'inquiétude. Un simple mot clef tapé dans un moteur de recherche ou une faute d'orthographe dans le nom d'un site peut mener à des sites susceptibles

d'afficher un contenu répréhensible. Des courriels non voulus envoyés à des milliers de personnes à la fois pour les pousser à acheter quelque chose, faire quelque chose ou visiter un site Web peuvent entraîner des enfants à visiter des sites inappropriés. Environ 6 % des parents dont les enfants utilisaient Internet ont déclaré que leurs enfants avaient trouvé par hasard de la littérature qui encourageait la haine ou la violence, tandis que 12 % ne

savaient pas si leurs enfants avaient vu de tels messages.

Les groupes de conversation, où les enfants peuvent communiquer entre eux en temps réel, sont extrêmement populaires, mais ne sont pas sans présenter de danger. Les enfants peuvent y trouver un langage blasphématoire, des questions concernant des renseignements personnels, des sollicitations inappropriées ou des adultes qui se font passer pour des enfants¹⁴.

10. La *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (projet de loi C-6) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2001. Elle protège les renseignements personnels concernant les personnes dans le cadre d'activités commerciales. La *Loi* permet aux personnes de contrôler les renseignements personnels qui les concernent en exigeant des entreprises qu'elles obtiennent leur consentement pour recueillir, utiliser ou divulguer des renseignements à leur sujet. Depuis le 1^{er} janvier 2001, la *Loi* s'applique aux ouvrages, entreprises et activités de compétence fédérale incluant les établissements bancaires, les compagnies de téléphone, les compagnies de câblodistribution et de télédiffusion, les entreprises de transports interprovinciaux et les transporteurs aériens. En janvier 2004, la *Loi* s'appliquera aussi aux entreprises de compétence provinciale comme les magasins de détail. Adresse électronique : http://www.privcom.gc.ca/information/02_05_d_08_f.asp.

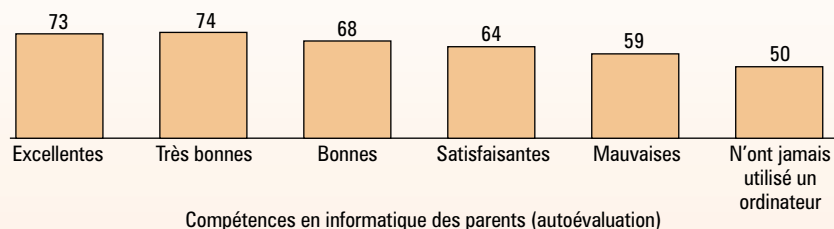
11. Dans le site Web de Statistique Canada (<http://www.statcan.ca>), nous n'utilisons pas de fichiers cachés.

12. Des 470 000 parents qui n'avaient pas d'opinion au sujet de la protection des renseignements personnels sur Internet, 60 % n'avaient jamais utilisé d'ordinateur (comparativement à 17 % de tous les parents ayant des enfants d'âge scolaire), 78 % n'avaient jamais utilisé Internet et 59 % n'ont pas déclaré le niveau du revenu du ménage.

13. « Digital chaperones for kids », *Consumer Reports Online*, mars 2001, adresse Internet : <http://www.consumerreports.org/Special/ConsumerInterest/Reports/0203fil0.html>.

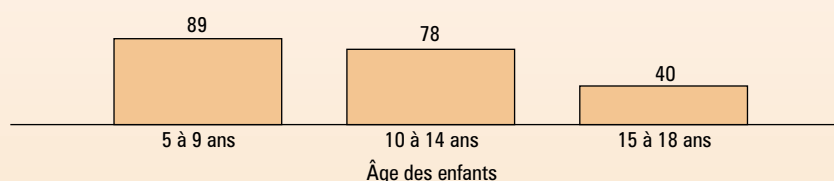
14. Ipsos-Reid, *Uncomfortable Liaisons*, 14 novembre 2000, adresse Internet : http://www.ipsos-reid.com/media/content/displaypr.cfm?id_to_view=1113&refer=main.

% des parents qui surveillent l'utilisation que font leurs enfants d'Internet à la maison



... ou s'ils ont des enfants plus jeunes

% des parents qui surveillent l'utilisation que font leurs enfants d'Internet à la maison



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2000.

Le harcèlement criminel cybernétique est une menace pour beaucoup d'utilisateurs de groupes de conversation en ligne, y compris pour les enfants. Les adolescents sont particulièrement en danger parce qu'ils utilisent plus souvent Internet sans supervision que les enfants plus jeunes¹⁵.

Bien que peu de parents pensent que leurs enfants ont vu de la littérature qui encourageait la haine ou la violence, la plupart reconnaissent la nécessité de surveiller l'utilisation que font leurs enfants d'Internet. Presque 2 parents sur 3 (63 %) ont déclaré qu'il était très important de surveiller l'utilisation que faisaient leurs enfants d'Internet, 1 parent sur 5 (20 %) pensait que c'était plus ou moins important et seulement 1 parent sur 7 (14 %) pensait que ce n'était pas important du tout. Dans ce dernier groupe, beaucoup de parents

avaient des adolescents plus âgés et pensaient peut-être qu'ils étaient suffisamment raisonnables pour gérer l'utilisation qu'ils faisaient d'Internet. Cependant, 67 % des parents employaient certains moyens pour surveiller l'utilisation que faisaient leurs enfants d'Internet à la maison, le plus souvent en supervisant le temps qu'ils passaient sur Internet. Seulement 8 % des parents verrouillaient ou bloquaient l'ordinateur familial pour en contrôler l'accès, et 8 % utilisaient des logiciels pour en surveiller l'utilisation ou filtrer les sites offensants.

Les parents s'efforcent de régler l'utilisation d'Internet à la maison, mais ce contrôle s'avère plus limité en dehors de la maison. Environ 53 % des parents ont déclaré que l'accès à Internet à l'école était surveillé, ce chiffre n'étant que de 38 % pour les autres endroits. Toutefois, 30 % des parents ignoraient si une surveillance était exercée à l'école ou dans les autres endroits.

Les parents qui ne surveillaient pas leurs enfants lorsque ceux-ci utilisaient

Internet à la maison étaient davantage susceptibles d'avoir des adolescents plus âgés (49 %) ou n'avaient pas de connaissances en informatique eux-mêmes et pouvaient donc ne pas reconnaître les risques que couraient leurs enfants. La moitié des parents qui n'avaient jamais utilisé un ordinateur surveillaient leurs enfants lorsque ceux-ci utilisaient Internet à la maison, comparativement à 73 % des parents qui déclaraient avoir d'excellentes compétences en informatique.

Résumé

Dans le domaine des ordinateurs et d'Internet, les enfants sont souvent plus à l'aise, informés et cultivés que leurs parents. Aujourd'hui, les enfants apprennent, jouent, communiquent, travaillent et forment des groupes sociaux de manière très différente de leurs parents. L'accès à Internet à l'école contribue dans une grande mesure à remédier aux inégalités, car il affiche très peu de variations en fonction du statut social. C'est peut-être pour cette raison que les enfants sont plus susceptibles de devenir des utilisateurs d'Internet que leurs parents.

L'utilisation d'Internet par leurs enfants préoccupe de nombreux parents. Malgré leurs inquiétudes, les utilisateurs d'Internet participent à une vaste gamme d'activités qui exigent qu'ils aient confiance les uns envers les autres et envers les organisations qui gèrent les sites Web. Les parents peuvent aider leurs enfants en leur enseignant à établir la validité et l'authenticité de l'information, à reconnaître le matériel offensant, à protéger les renseignements personnels les concernant et à gérer leur temps en ligne.

La générosité : les Canadiens donnent depuis 30 ans

par Paul Reed

Le présent article est une adaptation de *La générosité des Canadiens : tendances à l'égard des dons personnels et des dons de charité, sur trois décennies, 1969 à 1997*. Il s'agit du deuxième article faisant partie de la série de comptes rendus sur le don et le bénévolat préparés dans le cadre du Projet de base de connaissances sur le secteur des organismes sans but lucratif de Statistique Canada afin de souligner l'Année internationale des volontaires.

La générosité — le fait de donner aux autres sans y être contraint — est un comportement complexe qui revêt de nombreux aspects; elle est fortement sujette au jugement social. Bien qu'elle soit largement traitée dans les grandes religions, les ouvrages philosophiques et la littérature, la générosité a fait l'objet de peu d'études empiriques par les chercheurs en sciences humaines. Étant donné que, dans les sociétés contemporaines, la générosité s'exprime principalement par les habitudes de dépense des ménages, les enquêtes portant sur les dépenses des ménages permettent de connaître les caractéristiques générales de la générosité des Canadiens.

De 1969 à 1996, l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) a permis d'obtenir ce type de données au Canada. En 1997, l'EDF a été remaniée et renommée Enquête sur les dépenses des ménages, et plusieurs changements ont été apportés à la catégorie des dons et des contributions. Par exemple, les dépenses consacrées aux dons non

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Définitions

Personnes de l'extérieur du ménage : Personnes (membres de la famille, amis ou autres) qui ne vivent pas dans le même ménage que la personne interrogée.

Dons de charité à des organismes : Il peut s'agir de dons financiers directs ou de dons non monétaires. Les dons *financiers* consistent à donner directement de l'argent à des organismes, à déposer des pièces de monnaie dans des boîtes de collecte ou à faire un legs à un organisme de bienfaisance, spirituel ou religieux. Les dons *non monétaires* consistent à donner des vêtements, des articles ménagers ou de la nourriture à un organisme de bienfaisance ou à une banque d'alimentation.

Dons non monétaires à des personnes : Dons consistant en des fleurs, des vêtements, des articles ménagers ou de la nourriture.

Quintile de revenu : Division de la population en cinq groupes de taille égale en partant du revenu le plus faible au revenu le plus élevé. Le quintile inférieur se compose des 20 % des ménages ayant le revenu le plus faible, alors que le quintile supérieur se compose des 20 % des ménages ayant le revenu le plus élevé.

monétaires autres que les vêtements n'y sont plus répertoriées. L'analyse suivante se base principalement sur les chiffres de l'EDF pour la période de 1969 à 1996 en raison de la continuité et de l'uniformité des sous-catégories. Toutefois, des statistiques choisies pour les années 1997, 1998 et 1999 y sont également présentées. Cette série de statistiques couvrant une période de 30 ans comprend de nombreux comportements très variés qui révèlent les habitudes des ménages canadiens en ce qui concerne les dons et les contributions; elle montre la diversité de ces

habitudes et permet de prendre connaissance de leur évolution. Alors que l'ensemble des dépenses au chapitre des dons et des dons de charité augmentent lentement depuis de nombreuses années, la manière dont les Canadiens donnent a considérablement changé.

Total des dons aux personnes et aux organismes de bienfaisance

- La proportion des ménages qui ont déclaré faire des dons aux personnes et des dons de charité a baissé, passant de 92 % en 1982 à 87 % en 1996.

- De 1969 à 1999, la moyenne des dons annuels totaux des ménages — à la fois les dons à des personnes de l'extérieur du ménage et les dons de charité — a augmenté, passant de 986 \$ à 1 700 \$ par année¹. Cette augmentation représente toutefois une hausse de la proportion du revenu disponible qui est consacrée aux dons; celle-ci est passée de 3,3 % à 3,5 %. Cette variation modeste s'explique par le fait que le revenu disponible des ménages canadiens est resté stable au cours des 20 dernières années².

Dons et contributions à des personnes

- En 1996, 76 % de tous les dons ont été faits à des personnes, ce pourcentage ne s'établissant qu'à 62 % en 1969. Une partie importante de ces dons consistait toutefois en des pensions alimentaires pour conjoints et enfants. En 1998, les pensions alimentaires représentaient 30 % du montant total des dons et des contributions à des personnes.
- Les dons en argent, s'élevant en moyenne à 790 \$, représentaient 61 % de tous les dons aux personnes en 1996, comparativement à 38 % en 1969, ce qui constitue une augmentation considérable.
- Pour chaque dollar donné à des personnes en 1996, seulement 12 cents allaient à des personnes de l'extérieur du Canada, une baisse par rapport à 34 cents en 1969.
- Les dons non monétaires aux personnes, qui représentaient 39 % de tous les dons en 1996, incluaient des

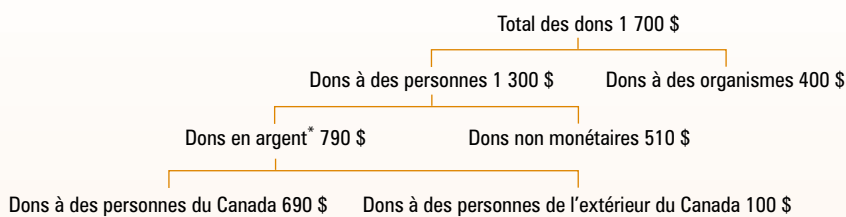
articles comme les fleurs, les vêtements et les jouets. À l'échelle nationale, la proportion des ménages qui ont reçu des dons non monétaires a baissé, passant de 67 % en 1969 à 51 % en 1996.

Dons de charité à des organismes

- La proportion des ménages qui faisaient des dons à des organismes de bienfaisance a baissé, passant de 78 % en 1969 à 73 % en 1997. En moyenne, les dons de charité des ménages s'élevaient à 428 \$ en 1997.

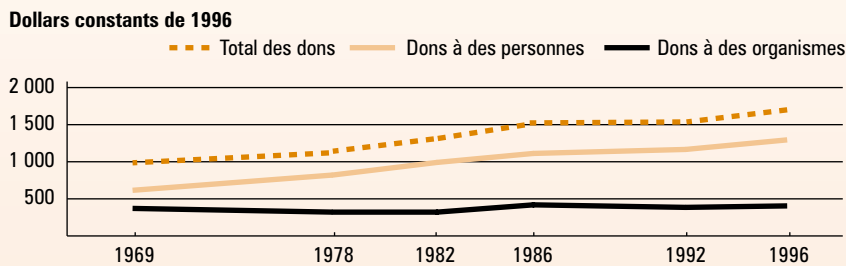
- Au cours de la même période, la proportion des dons de charité par rapport au total des dons des ménages a également baissé, pour passer de 38 % à 24 %. Cette diminution était principalement causée par une chute marquée des dons aux organismes religieux, dont la proportion est passée de 28 % à 15 % du total des dons et de 74 % à 64 % du total des dons de charité. La fréquence des dons aux organismes religieux et le montant total de ces dons ont tous deux connu un repli.

TSC Dépenses annuelles moyennes consacrées aux dons et aux contributions, tous les ménages, Canada



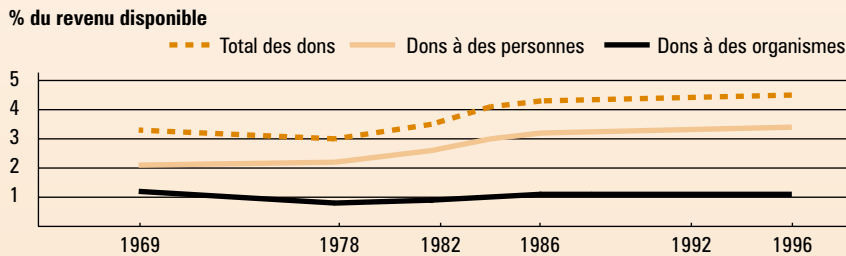
* Inclut les pensions alimentaires pour conjoints et enfants.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des familles de 1996.

Dons annuels moyens, tous les ménages, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des familles, 1969 à 1996.

Total des dons en pourcentage du revenu disponible, tous les ménages, Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des familles, 1969 à 1996.

1. Tous les montants sont exprimés en dollars constants de 1996.
2. Il est possible qu'il y ait eu un déclin net dans le total des dons des ménages parce que la catégorie des dépenses « dons en argent et contributions » inclut les pensions alimentaires pour conjoints et enfants et parce que la fréquence et l'importance de tels paiements ont augmenté.

- Les contributions aux organismes de bienfaisance représentaient 1,2 % du revenu disponible des ménages en 1969; après avoir chuté à son niveau le plus bas en 1978 (0,8 %), la proportion est remontée à 1,2 % en 1997.

Quintiles supérieur et inférieur des revenus des ménages

- En 1996, 96 % des ménages du quintile supérieur des revenus ont déclaré faire des dons et des contributions, comparativement à 72 % des ménages du quintile inférieur.

Toutefois, les ménages du quintile inférieur qui faisaient des dons ont dépensé en moyenne 6,8 % de leur revenu disponible pour ces dons et contributions en 1996, alors que les ménages du quintile supérieur en ont dépensé 4,5 %.

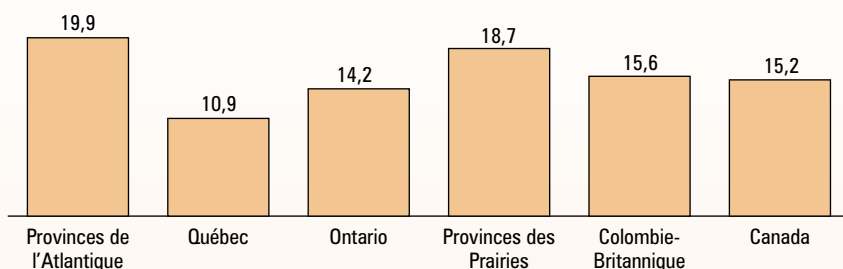
- Le pourcentage de revenu disponible consacré aux dons et aux contributions a baissé pour tous les quintiles de revenu pendant la période de 1969 à 1978, mais augmente depuis. Comme il fallait s'y attendre, le taux des dons et contributions a

affiché davantage de variations pour les ménages du quintile inférieur des revenus que pour ceux du quintile supérieur des revenus.

Variation des comportements en fonction des régions

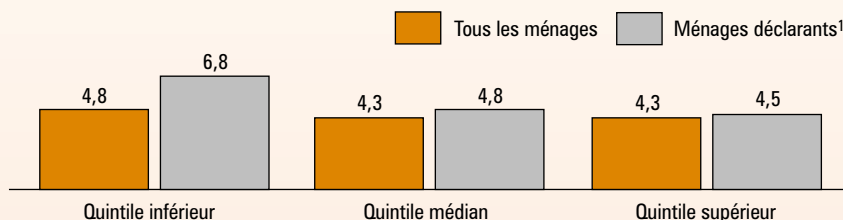
- Le pourcentage de ménages qui font des dons à des personnes et à des organismes de bienfaisance varie d'un bout à l'autre du pays. En 1996, la proportion des ménages qui déclaraient faire des dons était la plus élevée dans les provinces de l'Atlantique et des Prairies (plus de 93 %) et la moins élevée au Québec (74 %).
- Les dépenses consacrées aux dons et aux contributions en pourcentage du revenu disponible étaient proches de la moyenne nationale de 4,5 % dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario. Des divergences notables par rapport à la moyenne nationale ont été relevées au Québec, où la proportion s'établissait à 2,7 %, dans les provinces des Prairies (5,2 %) et en Colombie-Britannique (5,4 %).
- Les dons à des organismes religieux en pourcentage du total de dons étaient les plus élevés dans les ménages des provinces de l'Atlantique (20 %) et les plus faibles, au Québec (11 %).
- En 1996, la valeur des dons non monétaires reçus, selon l'estimations des bénéficiaires, s'établissait en moyenne à 379 \$ pour l'ensemble des ménages canadiens; elle était de 239 \$ pour le Québec et variait entre 408 \$ et 455 \$ pour les autres régions.

TSC Contributions à des organismes religieux en pourcentage du total des dons, tous les ménages



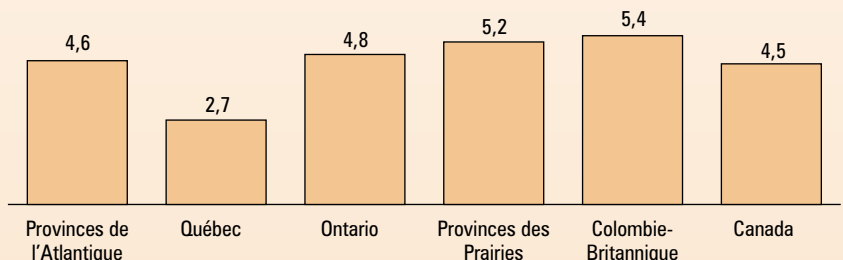
Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des familles de 1996.

Total des dons en pourcentage du revenu disponible, par quintile de revenu



1. Inclut seulement les ménage ayant déclaré des dépenses consacrées aux dons.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des familles de 1996.

Total des dons en pourcentage du revenu disponible, tous les ménages



Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des familles de 1996.



Paul Reed est spécialiste principal des sciences sociales au Secteur des comptes nationaux et des études analytiques de Statistique Canada et professeur agrégé au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Carleton.

Les maisons mobiles au Canada

par Frances Kremarik et Cara Williams

Vous est-il déjà arrivé, en roulant à vive allure sur une autoroute, de tomber sur les feux arrière d'une voiture de police servant de tampon de sécurité derrière un chargement extra-large transportant une maison mobile? En ralentissant, vous êtes-vous demandé où se rend cette maison mobile et qui sont les personnes habitant dans cette maison? Peut-être repensez-vous à la première fois où vous avez vu une maison mobile sur une autoroute ou un chemin local. Peut-être vous demandez-vous pourquoi on les appelle « mobiles », alors qu'elles doivent être transportées par un autre véhicule à une vitesse aussi peu élevée.

Jusqu'en 1960, les maisons mobiles construites sur un châssis et les caravanes classiques étaient des termes synonymes — il s'agissait de remorques qui étaient également des logements privés. C'est environ à cette époque que ce secteur d'activité s'est restructuré, et depuis, une distinction a été faite entre les caravanes utilisées pour camper (les caravanes classiques ou les véhicules de plaisance) et les caravanes utilisées comme résidence. Alors que les voyageurs peuvent tirer leurs caravanes d'un terrain de camping à l'autre, une maison mobile, une fois placée à un endroit, y demeure souvent enracinée.

Dans le présent article, on étudie les caractéristiques des personnes habitant dans une maison mobile, en mettant l'accent sur les différences entre les ménages ruraux et les ménages urbains. Comme les maisons mobiles sont des maisons individuelles ayant un châssis au lieu d'une fondation, les données sur les ménages habitant dans des maisons mobiles sont comparées

avec celles sur les ménages vivant dans des maisons individuelles.

Par monts et par vaux...

En 1996, on a dénombré plus de 150 000 maisons mobiles au Canada, soit 1 % du total des logements privés. Bien que les maisons mobiles ne

soient pas aussi nombreuses que les autres types de logements, on les trouve dans toutes les provinces et tous les territoires. En 1996, la Colombie-Britannique et l'Alberta comptaient presque la moitié des maisons mobiles (48 %) au Canada. Les maisons mobiles représentaient 3 % des

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article repose sur les données du Recensement de la population de 1996. En plus de répondre à des questions socio-économiques d'ordre général (telles que l'âge, le niveau de scolarité et la situation d'activité), les ménages ont dû fournir des renseignements sur les réparations dont avait besoin leur résidence ainsi que sur d'autres caractéristiques de leur logement, comme le nombre de pièces et le nombre de chambres à coucher. Des données sur le type de logement ont été enregistrées par les recenseurs.

Maison mobile : Il s'agit d'un logement individuel conçu et construit pour être transporté sur son propre châssis et pouvant être déplacé à un autre endroit dans un bref délai. La maison mobile peut être placée temporairement sur une base faite de blocs, de poteaux ou sur une plate-forme transformée à l'aide d'une jupe. Si elle est placée sur une base permanente, elle est considérée (à des fins de recensement) comme une maison individuelle.

Région urbaine : Il s'agit d'une région dont le peuplement est d'au moins 1 000 personnes et la densité de la population, d'au moins 400 habitants par kilomètre carré.

Petite ville : Il s'agit d'une région urbaine dont la population est inférieure à 30 000 habitants.

Région rurale : Il s'agit d'une région se situant à l'extérieur des régions urbaines.

Résidents ruraux agricoles : Il s'agit des membres des ménages exploitant une ferme qui ont vécu sur leur ferme à un moment ou un autre au cours des 12 mois précédant le recensement.

Résidents ruraux non agricoles : Il s'agit des personnes vivant dans des régions rurales qui ne sont pas classées comme agricoles.

logements occupés en Colombie-Britannique et 4 % de ces logements en Alberta. Dans les autres provinces, l'utilisation des maisons mobiles variait considérablement. Ces maisons représentaient moins de 1 % de tous les logements à Terre-Neuve, alors qu'au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, elles représentaient respectivement 9 % et 8 % de tous les logements¹.

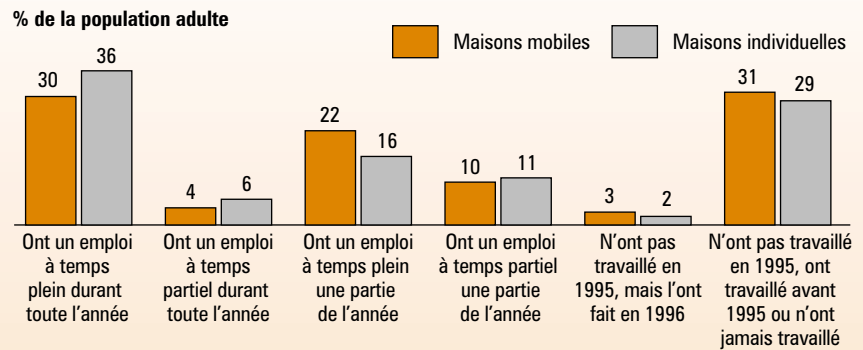
Les maisons mobiles constituent un phénomène à la fois rural et urbain. En fait, au Canada, plus de la moitié des maisons mobiles, soit 57 % d'entre elles, se situaient dans des régions rurales (agricoles et non agricoles) et 22 % se trouvaient dans des villes et des petites villes ayant une population inférieure à 30 000 habitants. Ces données ne sont pas surprenantes. Dans les régions rurales, les maisons mobiles peuvent constituer pour les aînés une maison de retraite à prix modique nécessitant peu d'entretien et, dans les régions agricoles, elles permettent d'aménager facilement une ferme ou un logement supplémentaire. Dans les régions urbaines de moindre importance, les maisons mobiles permettent un accroissement rapide du parc de logements pendant les périodes d'expansion économique. Au Yukon par exemple, plus de 70 % des maisons mobiles se trouvaient dans de petites villes. Toutefois, dans bien des grands centres urbains, les règlements municipaux imposent des restrictions en ce qui a trait aux maisons mobiles.

Près de la moitié des personnes habitant des maisons mobiles ont moins de 30 ans

En général, la structure par âge des personnes habitant dans des maisons mobiles est semblable à celle des personnes vivant dans des maisons individuelles. En 1996, 45 % des personnes habitant dans des maisons mobiles avaient moins de 30 ans, comparativement à 41 % des personnes vivant dans des maisons individuelles. Les personnes de 65 ans et plus représentaient 10 % de la population

TSC

Les personnes adultes habitant dans des maisons mobiles sont moins susceptibles d'avoir un emploi à temps plein durant toute l'année



habitant dans les maisons mobiles et 11 % des personnes vivant dans des maisons individuelles.

La structure familiale des ménages dans les maisons mobiles diffère cependant de celles des maisons individuelles. Les maisons mobiles, dans une proportion de 24 %, étaient presque deux fois plus susceptibles d'héberger une seule personne que les maisons individuelles, dont la proportion s'établissait à 14 %. C'était à prévoir, car il est moins cher d'acheter et d'entretenir une maison mobile, et les ménages d'une personne ont généralement des revenus inférieurs aux autres types de ménages. Les coûts moins élevés peuvent aussi attirer les familles monoparentales. Celles-ci représentaient 10 % des ménages habitant dans des maisons mobiles et 8 % des ménages vivant dans des maisons individuelles.

Un couple ayant un enfant était presque aussi susceptible d'habiter dans une maison mobile (13 %) que dans une maison individuelle (15%). Toutefois, il apparaît évident que les familles plus nombreuses sont plus à l'aise dans des maisons plus grandes. Par exemple, les familles biparentales ayant deux enfants ou plus représentaient 31 % des ménages vivant dans une maison individuelle et seulement 19 % des ménages habitant dans une maison mobile. Il existe néanmoins une seule exception : les fermes, où les

familles plus nombreuses avaient autant de probabilités d'habiter dans des maisons mobiles que de vivre dans des maisons individuelles.

Étant donné que les maisons mobiles sont construites pour être déplacées, elles sont plus petites que les maisons individuelles conventionnelles : presque toutes les maisons mobiles, soit 94 % d'entre elles, compaient de quatre à six pièces, tandis que près de la moitié des maisons individuelles avaient entre sept et neuf pièces. Bien que les personnes seules et les familles moins nombreuses aient tendance à habiter dans des maisons mobiles, ces maisons sont plus susceptibles d'être surpeuplées. En effet, 10 % des maisons mobiles avaient un indice d'encombrement² de 1,0 ou plus, alors que seulement 3 % des maisons individuelles affichaient un tel indice d'encombrement. Cet encombrement était encore plus fréquent dans les

1. Ces données proviennent du Recensement de la population de 1996 et, dans le présent article, les Territoires du Nord-Ouest incluent à la fois les Territoires du Nord-Ouest actuels et le Nunavut, qui est devenu un territoire autonome seulement le 1^{er} avril 1999.

2. L'indice d'encombrement représente le nombre de personnes par pièce. Le nombre de pièces n'inclut pas les salles de bains, les cuisines et les placards.

régions rurales agricoles où les maisons mobiles (22 %) étaient plus susceptibles d'héberger des familles ayant deux enfants ou plus.

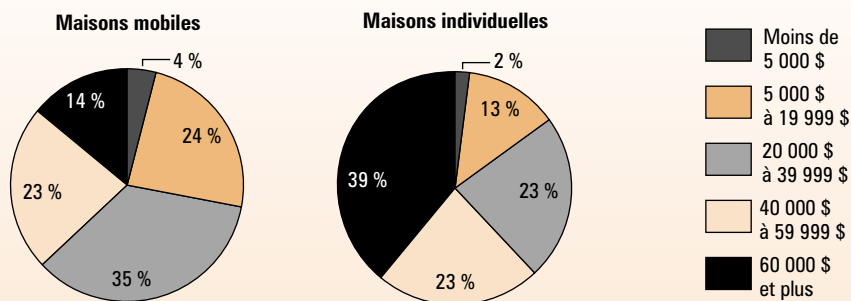
Des revenus et un niveau de scolarité plus faibles sont plus fréquents chez les personnes habitant dans une maison mobile

La moitié des Canadiens habitant dans des maisons mobiles n'avaient pas terminé leurs études secondaires³ contre 36 % de ceux vivant dans une maison individuelle. Les personnes habitant dans des maisons mobiles (4 %) étaient aussi beaucoup moins susceptibles d'avoir obtenu un diplôme universitaire que les personnes vivant dans des maisons individuelles (15 %). Cette différence à l'égard du niveau de scolarité était moins importante dans les régions rurales que dans les régions urbaines. Alors que dans les régions rurales, la moitié des personnes habitant dans des maisons mobiles n'avaient pas terminé leurs études secondaires, il en était de même pour 44 % des personnes vivant dans des maisons individuelles. Par contre, dans les zones urbaines, la proportion de personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires était de 50 % pour celles habitant dans des maisons mobiles et de 33 % pour celles vivant dans des maisons individuelles. Les différences quant au niveau de scolarité à l'enseignement postsecondaire sont tout aussi perceptibles dans les régions urbaines. Seulement 2 % des personnes habitant dans une maison mobile avaient obtenu un baccalauréat ou un diplôme de deuxième cycle comparativement à 16 % des personnes vivant dans une maison individuelle.

Le fait de ne pas avoir obtenu un diplôme d'études supérieures influe généralement sur le profil d'emploi d'une personne⁴. En 1996, 30 % des personnes habitant dans une maison mobile avaient un travail à temps plein durant toute l'année (soit de 49 à 52 semaines). De plus, 22 % de ces personnes avaient travaillé à

TSC

Les ménages habitant dans des maisons mobiles ont des revenus plus faibles que ceux vivant dans des maisons individuelles



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

temps plein, mais pas durant toute l'année. En revanche, 36 % des personnes adultes vivant dans une maison individuelle travaillaient à temps plein pendant toute l'année, et seulement 16 % d'entre elles avaient un travail à temps plein qui ne les occupait pas pendant toute l'année.

Néanmoins, la majorité des personnes habitant dans des maisons mobiles, soit 60 % d'entre elles, ont déclaré un salaire comme principale source de revenu. Ce taux est semblable à celui des ménages vivant dans des maisons individuelles, où la proportion était de 63 %. D'autre part, 28 % des ménages habitant dans des maisons mobiles ont déclaré que les transferts gouvernementaux étaient leur principale source de revenu, comparativement à 20 % des ménages vivant dans des maisons individuelles.

Les personnes habitant dans des maisons mobiles touchaient un revenu inférieur aux personnes vivant dans des maisons individuelles. En 1995, le revenu annuel de près du quart des ménages habitant dans des maisons mobiles se situait entre 5 000 \$ et 20 000 \$. Cette proportion est presque deux fois plus élevée chez ces ménages que chez les ménages vivant dans des maisons individuelles. Alors que 35 % des ménages habitant dans des maisons mobiles déclaraient un revenu de 20 000 \$ à 40 000 \$, environ la même

proportion (39 %) des ménages vivant dans des maisons individuelles avaient un revenu de 60 000 \$ et plus.

Cet écart de revenus s'observait surtout dans les régions urbaines, où 45 % des ménages vivant dans une maison individuelle touchaient un revenu de 60 000 \$ et plus, alors que cette proportion était de 15 % pour les ménages habitant dans des maisons mobiles. De même, 27 % des ménages habitant dans des maisons mobiles en régions urbaines ont déclaré un revenu inférieur à 20 000 \$, tandis que ce chiffre n'était que de 12 % chez les ménages habitant dans des maisons individuelles. Cet écart de revenu n'était pas aussi important dans les zones rurales, où 29 % des ménages habitant dans des maisons mobiles et 21 % des ménages vivant dans des maisons individuelles avaient un revenu inférieur à 20 000 \$. De plus, 13 % des personnes habitant dans des maisons mobiles et 27 % des ménages vivant dans des maisons individuelles ont déclaré un revenu supérieur à 60 000 \$.

3. L'effectif de la population et les taux utilisés pour le niveau de scolarité concernent seulement les Canadiens de 15 ans et plus.

4. S. Crompton, « Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 7, n° 3, automne 1995, p. 9 à 15.

	Total	Régions rurales %	Régions urbaines
Maisons mobiles			
Couples sans enfant	29	29	29
Couples ayant un enfant	13	13	13
Couples ayant deux enfants ou plus	19	21	16
Familles monoparentales	10	9	12
Ménages d'une personne	24	24	25
Autres	5	4	5
Maisons individuelles			
Couples sans enfant	27	30	27
Couples ayant un enfant	15	15	16
Couples ayant deux enfants ou plus	31	30	32
Familles monoparentales	7	7	8
Ménages d'une personne	14	15	13
Autres	6	3	4

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à 100 en raison d'arrondissements.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

Un endroit nommé chez-soi

De nombreuses personnes veulent être propriétaires de leur maison, même pour celles dont les revenus sont très modestes. Pour ces personnes, les maisons mobiles sont un bon choix. Elles sont plus économiques que les logements plus conventionnels. En 1995, la valeur moyenne des maisons mobiles était d'environ 43 500 \$, soit moins du tiers de la valeur d'une maison individuelle. Les maisons mobiles, dont le prix est moins élevé, constituent pour les personnes qui n'auraient pas les moyens d'acheter une maison une solution de rechange à prix modique. Environ 77 % des maisons mobiles étaient occupées par leur propriétaire, comparativement à 87 % des maisons individuelles.

De plus, les frais de logement sont plus faibles dans les maisons mobiles, ce qui contribue à les rendre encore plus abordables⁵. Seulement 8 % des propriétaires de maisons individuelles déclaraient des frais de logement mensuels inférieurs à 200 \$, comparativement à 34 % des personnes

habitant dans des maisons mobiles. À l'autre extrémité de l'échelle, 27 % des propriétaires de maisons individuelles déclaraient dépenser chaque mois 1 000 \$ et plus en frais de logement, alors que seulement 5 % des propriétaires de maisons mobiles devaient déboursier cette somme. Environ 85 % de tous les propriétaires, maisons mobiles et maisons individuelles, dépensaient moins de 30 % de leurs revenus en frais de logement.

Les techniques de construction permettant de transporter les maisons mobiles peuvent contribuer au besoin de réparation, lequel est beaucoup plus élevé que celui des maisons individuelles. En 1996, la plupart des maisons mobiles étaient en bon état et ne nécessitaient que des réparations mineures ou des travaux d'entretien usuels. Toutefois, 14 % des maisons mobiles nécessitaient des réparations majeures, comparativement à 9 % des maisons individuelles. Les maisons mobiles situées dans les régions rurales (15 %) étaient davantage susceptibles de nécessiter des réparations majeures que

celles se trouvant dans les zones urbaines (12 %). Il en était de même pour les maisons individuelles : 12 % des habitations rurales nécessitaient des réparations majeures, comparativement à 7 % des habitations urbaines.

Résumé

La moitié de toutes les maisons mobiles sont situées dans des régions rurales, et on les trouve dans chaque province et territoire. Presque la moitié d'entre elles servent de résidence à des familles peu nombreuses et le quart de celles-ci sont habitées par une seule personne. La majorité des ménages habitant dans des maisons mobiles ont leur salaire comme principale source de revenu, mais beaucoup d'entre eux n'ont pas d'emploi à temps plein durant toute l'année. Les maisons mobiles nécessitent davantage de réparations majeures que les maisons individuelles. Elles offrent toutefois une solution de rechange pour les personnes désireuses de devenir propriétaires. Lorsqu'on parle d'un « chez-soi », l'expression revêt une signification différente selon chaque personne. Pour 380 000 Canadiens, un « chez-soi » prend la forme d'une maison mobile.

5. Les frais de logement comprennent les paiements pour l'électricité, le mazout, le gaz, le charbon, le bois ou les autres combustibles, l'eau et les autres services municipaux, les versements hypothécaires mensuels et les impôts fonciers (les taxes municipales et les taxes scolaires).



L'avoir et la dette des Canadiens

En 1999, la moyenne d'endettement des Canadiens était de 16 \$ par tranche de 100 \$ de leur avoir. Les familles monoparentales avaient cependant un fardeau de dette beaucoup plus élevé (29 \$ par tranche de 100 \$) et les familles biparentales avec deux enfants devaient 23 \$ par tranche de 100 \$ de leur avoir. Les femmes âgées seules affichaient le ratio d'endettement le plus faible, soit 1 \$ par tranche de 100 \$, alors que les personnes de moins de 25 ans faisant partie de familles qui n'étaient pas propriétaires de leur logement avaient le ratio d'endettement le plus élevé (53 \$ par tranche de 100 \$).

En 1999, la valeur médiane nette des familles canadiennes était de 81 000 \$. Ce montant est ce qui reste, lorsque tout l'avoir est vendu et toutes les dettes sont payées. Les familles dont les chefs étaient des personnes âgées avaient la valeur nette médiane la plus élevée, soit 202 000 \$. Cela est en grande partie dû au fait que ces familles n'avaient plus d'hypothèque à payer. Les hommes seuls de moins de 65 ans affichaient la valeur nette la plus faible (11 200 \$). Les facteurs clés déterminant la valeur nette sont le niveau de scolarité, la profession ou le métier exercé, l'âge, le revenu et le nombre de personnes gagnant un revenu dans une famille.

Division de la statistique du revenu,

Statistique Canada, produits nos 13F0040XDB, 13F0041XDB et 13F0042XDB au catalogue, Services aux clients, 1 888 297-7355, income@statcan.ca.



Les Canadiens et le tabagisme

En juin 2000, 6 millions de Canadiens de 15 ans et plus avaient cessé de fumer et 5,9 millions fumaient de façon quotidienne ou occasionnelle. Le taux le plus élevé

de fumeurs se trouvait dans le groupe d'âge des 20 à 24 ans. Pour les hommes de ce groupe d'âge, la proportion des fumeurs s'élevait à 35 %, alors que pour les femmes, elle atteignait 30 %. Les adolescents de 15 à 19 ans suivaient, 26 % d'entre eux étant des fumeurs.

Dans les provinces où les taxes sur les cigarettes et les prix de ce produit étaient plus élevés (soit dans les provinces de l'Ouest et à Terre-Neuve), les gens fumaient de 14 à 16 cigarettes par jour. Dans les provinces où les taxes et les prix étaient plus bas, la consommation moyenne était d'environ 18 cigarettes par jour.

La Colombie-Britannique affichait la consommation moyenne la plus basse (14 cigarettes par jour), tandis que le Nouveau-Brunswick avait la consommation moyenne la plus élevée (18 cigarettes par jour).

Division des enquêtes spéciales, Services aux clients, 1 888 297-7355, (613) 951-7355, sssd@statcan.ca.



Attrait de la ville

Toutes les provinces ont vu le nombre de jeunes diminuer dans les régions rurales entre 1971 et 1996. Ces pertes ont été les plus importantes en Saskatchewan et dans les quatre provinces de l'Atlantique, en particulier à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard. L'Alberta et la Colombie-Britannique sont les provinces qui ont perdu le moins de jeunes dans les régions rurales.

Les régions urbaines ont vu le nombre de jeunes augmenter dans toutes les provinces, sauf pour celles de l'Atlantique. Les régions urbaines de l'Alberta sont celles qui ont connu les hausses les plus importantes du nombre de jeunes. Dans les régions urbaines des provinces de l'Atlantique, le nombre de jeunes a reculé à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, mais seulement dans certains groupes d'âge, alors qu'en Nouvelle-Écosse

et au Nouveau-Brunswick, le nombre de jeunes dans les régions urbaines semble être demeuré stable.

Division de l'agriculture, Statistique Canada, produit n° 21-006-XIF au catalogue, 1 800 465-1991, Bollman@statcan.ca, roland.beshiri@statcan.ca.



Lire et écrire

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes a permis de mesurer les capacités de lecture et d'écriture des adultes dans 22 pays, en évaluant la capacité de lecture de textes suivis, de textes schématisés et de textes au contenu quantitatif entre 1994 et 1998. Au Canada, le taux d'alphabétisation des adultes est inférieur à ceux des pays nordiques et des Pays-Bas. Toutefois, ce taux est semblable à ceux des États-Unis, de l'Australie et de l'Allemagne.

Des comparaisons entre les taux d'alphabétisation au Canada et aux États-Unis indiquent que le quart inférieur des Canadiens obtient de meilleurs résultats que le quart inférieur des Américains, mais que le quart supérieur des Canadiens obtient de moins bons résultats que le quart supérieur des Américains.

Les résultats de l'enquête confirment que les faibles taux d'alphabétisation sont inquiétants dans toutes les régions et dans tous les pays. Parmi les outils proposés pour améliorer les résultats en matière d'alphabétisation en Amérique du Nord figurent : l'acquisition continue du savoir, les programmes d'intervention éducative et de soins auprès de la petite enfance, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la réduction de l'inégalité dans les études, l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les adultes, la promotion d'un environnement où l'alphabétisation occupe une place importante au travail, à la maison et dans la collectivité et l'amélioration de l'accès à la technologie de l'information et de la communication.

Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation,

Statistique Canada, produits nos 89-572-XIF et 89-572-XPF au catalogue, T. Scott Murray, (613) 951-4925.



Qui utilise Internet?

L'utilisation d'Internet par les personnes de 15 ans et plus a augmenté, passant de 18 % en 1994 à 53 % en 2000. Les femmes, les francophones et les résidents ruraux étaient moins susceptibles d'utiliser Internet que les hommes, les anglophones et les citadins respectivement. Dans l'ensemble, les utilisateurs d'Internet ont tendance à être plus jeunes et à avoir des revenus et des niveaux de scolarité plus élevés que les personnes qui n'utilisent pas Internet. Neuf adolescents sur 10 âgés de 15 à 19 ans ont déclaré avoir utilisé Internet à un moment ou à un autre au cours des 12 derniers mois; il s'agit de la proportion la plus élevée de tous les groupes d'âges, celle-ci diminuant ensuite progressivement. Les personnes dont le revenu du ménage était de 80 000 \$ utilisaient beaucoup plus Internet que celles dont le revenu du ménage était inférieur à 20 000 \$; les proportions d'utilisateurs étaient respectivement de 81 % et 30 %. Les personnes de 20 ans et plus ayant fait des études universitaires étaient beaucoup plus susceptibles d'utiliser Internet (79 %) que celles qui n'avaient pas obtenu de diplôme d'études secondaires (13 %).

Division de la statistique sociale, du logement et des familles,

Statistique Canada produits nos 56F0006XIF et 56-505-XIF au catalogue, K. Stevenson, (613) 951-4178.

INDICATEURS SOCIAUX

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
ÉCONOMIE*								
<i>Variation annuelle en %</i>								
Produit intérieur brut ¹	2,3	4,7	2,8	1,5	4,4	3,3	4,5	4,7
Salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail	1,8	2,6	3,4	2,4	5,7	4,7	5,1	7,2
Dépenses en matière de biens et services ¹	1,8	3,1	2,1	2,5	4,4	2,9	3,5	4,0
Indice des prix à la consommation	1,8	0,2	2,2	1,6	1,6	0,9	1,7	--
Taux d'épargne (%)	11,9	9,4	9,2	7,0	4,7	4,5	3,6	3,2
Taux préférentiel	5,94	6,88	8,65	6,06	4,96	6,60	6,44	7,27
Taux d'intérêt hypothécaire sur cinq ans	8,78	9,53	9,16	7,93	7,07	6,93	7,56	8,35
Taux de change (avec le dollar américain)	1,290	1,366	1,372	1,364	1,385	1,484	1,486	1,485
ENVIRONNEMENT								
Moyenne annuelle de la pollution atmosphérique								
Ozone ² (plus d'une heure)	86	92	94	89	90	--	--	--
Total des particules en suspension ² (plus de huit heures)								
	51	50	51	50	53	--	--	--
<i>Dépenses publiques au chapitre de la lutte antipollution et du contrôle de la pollution (LACP)</i>								
Évacuation des eaux usées en %								
des dépenses totales LACP	42,9	42,3	48,5	48,4	--	--	--	--
Élimination des déchets en % des dépenses totales LACP	26,4	29,0	24,2	24,7	--	--	--	--
Nombre de passagers des transports publics (en milliards)	1,38	1,35	1,39	1,37	1,40	1,43	1,43	--
Consommation totale des produits pétroliers raffinés ³ utilisés pour les transports (en milliers de m ³)								
	46 545	49 115	49 596	51 062	52 574	54 182	55 838	--
JUSTICE								
<i>Taux pour 100 000 habitants⁴</i>								
Total des infractions au <i>Code criminel</i>	9 531	9 114	8 993	8 914	8 453	8 137	7 733	--
Infractions contre les biens	5 571	5 250	5 283	5 264	4 867	4 556	4 266	--
Infractions de violence	1 081	1 046	1 007	1 000	990	979	955	--
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	2 879	2 817	2 702	2 650	2 596	2 602	2 512	--
<i>Moyenne des jours nécessaires au traitement des causes par les tribunaux</i>								
Adultes	--	135	141	148	157	150	--	--
Jeunes ⁵	112	111	118	117	105	107	--	--
<i>Durée moyenne des peines par cause</i>								
Adultes (jours d'emprisonnement)**	--	116	122	126	129	137	--	--
Jeunes (jours de garde en milieu ouvert et en milieu fermé)	92	88	82	79	74	75	--	--
SOCIÉTÉ								
Participation au scrutin lors des élections fédérales	69,6	--	--	--	67,0	--	--	61,2
% des personnes admissibles nées à l'étranger et ayant la citoyenneté								
	--	--	--	83	--	--	--	--
Fréquentation des établissements du patrimoine (en milliers) ⁶								
	108 194	111 236	--	112 965	--	114 064	--	--
Dépenses gouvernementales au chapitre de la culture (en millions de dollars) ^{7***}								
	5 492	5 37	5 318	5 241	5 054	4 910	5 021	--
% de personnes assistant à des services religieux au moins plusieurs fois par année								
	52,9	54,2	50,9	49,7	53,7	52,9	52,0	--
% des déclarants qui font des dons de charité								
	28	27	27	27	26	26	26	--
Montant moyen des dons de charité (dollars courants)								
	610	634	647	728	808	860	899	--

-- Nombres indisponibles.

1. Données en dollars de 1992.

2. % des niveaux maximums acceptables des objectifs nationaux afférents à la qualité de l'air ambiant (ONQAA).

3. Les produits pétroliers raffinés font référence au carburant diesel, au mazout domestique, au mazout lourd, à l'essence aviation, au carburant pour turbine à gaz et au carburant pour les véhicules motorisés.

4. Taux révisés fondés sur des estimations de la population mises à jour.

5. Exclut l'Alberta en raison de la méthode qu'utilise cette province pour imputer les dates, ce qui rend impossible le calcul précis du temps nécessaire au traitement d'une cause.

6. Inclut seulement les établissements sans but lucratif offrant des services d'enseignement ou d'interprétation : parcs naturels, sites historiques, musées, archives et autres établissements.

7. Exclut les transferts intergouvernementaux. Données en dollars de 1990. Les dépenses municipales sont comptabilisées selon l'année civile.

* *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, produit n° 13-001-PPB au catalogue de Statistique Canada.

** *Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*, produit n° 85-002-XIF au catalogue de Statistique Canada.

*** *Dépenses publiques au titre de la culture*, produit n° 87-F0001-XPB au catalogue de Statistique Canada.

Plan de leçon pour l'article « L'utilisation d'Internet chez les enfants et les adolescents »

Objectifs

- Étudier les types d'enfants qui ont accès à Internet à la maison et l'utilisation qu'ils font d'Internet.
- Discuter des inquiétudes à propos des dangers que présente Internet.
- Discuter de la manière dont Internet a changé nos vies.

Méthode

1. Faites un bref sondage auprès des élèves pour déterminer la proportion du groupe qui utilise Internet à la maison. Quelle proportion d'élèves utilisent Internet à d'autres endroits qu'à l'école ou à la maison? En moyenne, par jour, combien de temps passent-ils sur Internet?
2. Qu'est-ce qui les empêche d'utiliser Internet à la maison?
3. Les statistiques montrent qu'il existe une inégalité d'accès aux technologies numériques, c'est-à-dire que les enfants de familles à plus faible revenu ont moins de chance d'avoir accès à Internet à la maison. L'accès à Internet à l'école et dans les bibliothèques publiques compense-t-il le manque d'accès à la maison? Discutez des avantages et des désavantages de l'accès à Internet à la maison, à l'école et dans les bibliothèques.
4. Amorcez une discussion pour déterminer si l'utilisation d'Internet est différente chez les garçons et chez les filles et, dans l'affirmative, en quoi elle est différente?
5. Les parents surveillent-ils l'utilisation d'Internet de leurs enfants à la maison? Les parents exercent-ils une influence sur l'utilisation d'Internet par leurs enfants?
6. Faites un sondage auprès des élèves pour déterminer la proportion d'entre eux qui ont trouvé par hasard sur Internet de la documentation qui encourageait la haine et la violence. Discutez de l'attitude qu'il conviendrait d'adopter face à ce problème.
7. Discutez des inquiétudes suscitées par l'utilisation d'Internet en ce qui concerne la sécurité et le respect des renseignements privés. Quelqu'un a-t-il abordé ces questions avec vous (un parent, un professeur, un bibliothécaire, etc.)?
8. Indiquez la manière dont Internet a changé votre vie. Quelles ont été les répercussions d'Internet sur le temps que vous consacrez à d'autres activités, à vos études, à vos relations avec les autres et à votre santé mentale et physique?

Autres ressources utiles

- Pour obtenir d'autres plans de leçons pour les cours d'études sociales, consultez la rubrique Ressources éducatives du site Web de Statistique Canada à l'adresse suivante : <http://www.statcan.ca>. Cliquez sur Ressources — enseignant(e), puis sur Plans de leçons. Vous y trouverez plus de 120 leçons classées selon l'année d'études et le sujet. Les établissements d'enseignement canadiens peuvent maintenant accéder gratuitement à E-STAT à l'adresse suivante : <http://estat.statcan.ca>. Les élèves peuvent avoir accès à E-STAT à partir de chez eux. Demandez à l'administrateur de licences de votre établissement de vous donner le nom d'utilisateur et le mot de passe pour E-STAT. Pour vérifier si votre établissement a déjà accès à E-STAT, consultez le site Web à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/Estat/licence_f.htm. Si votre établissement n'est pas membre de E-STAT, demandez à votre administrateur de licences de consulter le site dont l'adresse apparaît ci-dessus.

Partagez vos idées!

Y a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir les leçons s'inspirant de *TSC* que nous avons reçues. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le représentant régional en matière d'éducation de Statistique Canada au 1 800 263-1136 ou avec Joel Yan, équipe des ressources éducatives, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet (courrier électronique) : yanjoel@statcan.ca. Pour obtenir plus de renseignements sur le soutien régional en matière d'éducation, consultez le site Web à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/edu/reprs-tea_f.htm.

NOTA :

Vous pouvez photocopier le « Carnet du personnel enseignant » ou tout article ou rubrique de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.

annuaire du canada 2001

QUAND PLAISIR DE LIRE RIME AVEC DÉCOUVRIR!

L'*Annuaire du Canada 200* est attrayant, méticuleusement détaillé et agréable à lire. C'est une représentation percutante du Canada d'aujourd'hui regorgeant d'information sur l'État qui le dirige, ses habitants, son économie et son environnement.

Parcourez le Canada — une page à la fois!

L'*Annuaire du Canada 200* saura vous divertir. Ses récits et ses articles parsemés de faits et de données sont agrémentés de photographies incomparables. Feuilletter cet ouvrage impressionnant, c'est comme avoir le Canada au creux de la main.

Vous avez besoin d'information actuelle et précise sur le Canada?

Vous devriez faire de l'*Annuaire du Canada 200* votre premier choix. Cet ouvrage se prête à une foule d'usages, qu'il s'agisse de régler un débat amical ou de terminer un rapport de recherche. C'est un outil de référence essentiel pour les parents, les cadres supérieurs, les enseignants, les bibliothécaires, les rédacteurs, les chercheurs, les journalistes,



les élèves, les visiteurs au Canada PLUS... les membres d'administrations publiques, de groupes d'intérêts, d'associations et plusieurs autres.

Commandez AUJOURD'HUI!

Annuaire du Canada 200

(n° 11-402-XPF a catalogue) : 65 \$

TÉLÉPHONEZ

sans frais au
1 800 267-6677

TÉLÉCOPIEZ

sans frais au
1 877 287-4369

POSTEZ à :

Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, Canada

Envoyez un message par **COURRIEL** à order@statcan.ca

COMMUNIQUEZ avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près au 1 800 263-1136.

Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$ par livre commandé. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 \$ par livre commandé. Les ministères et les organismes du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI et leur code de référence RI.



Visitez le site Web de
Statistique Canada à :
www.statcan.ca

Découvrez la majestueuse épopée du Canada d'un océan à l'autre!

Pleins feux sur les Canadiens



La société évolue rapidement. Et vous devez constamment chercher à demeurer au fait des questions et des tendances sociales importantes qui touchent chacun de nous. **Tendances sociales canadiennes** vous aide à relever ce défi avec succès en vous présentant une analyse sociale à la fois dynamique et d'une valeur inestimable dans un texte clair, concis et fort compréhensible.

Chaque numéro de ce populaire trimestriel de Statistique Canada s'intéresse à des éléments clés de la vie canadienne tels que l'emploi, l'immigration, la famille en transition et le niveau de vie. De lecture facile, les articles qu'on y trouve puisent dans une foule de sources de données démographiques, sociales et économiques. Des

tableaux et des graphiques en illustrent les points saillants. Un tableau des indicateurs sociaux permet de suivre l'évolution des choses.

Les professionnels des sciences sociales, les chercheurs, les analystes du monde des affaires et des politiques, les enseignants, les étudiants et le grand public se fient à **Tendances sociales canadiennes**. Vous abonner aujourd'hui vous aidera à rester à la fine pointe du changement, à évaluer la conjoncture sociale, à planifier des programmes ou des services et plus encore!

Visitez la section « En profondeur » de notre site Web à www.statcan.ca pour consulter certains des articles publiés récemment.

Abonnez-vous aujourd'hui! Vous ne saurez vous passer d'un seul numéro!

Seulement 36 \$ par année. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Frais de port : Aucune frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 24 \$. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 40 \$. Pour commander **Tendances sociales canadiennes** (n° 11-008-XP7 au cat.), écrivez à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, Canada. Ou communiquez avec le Centre de consultation régional le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication). Vous pouvez passer votre commande par télécopieur au 1 877 287-4369, par téléphone au 1 800 267-6877 ou par courriel à order@statcan.ca. Abonnez-vous sur notre site Web à la version téléchargeable (n° 11-008-XIF au cat.) pour seulement 27 \$ par année (taxes en sus, s'il y a lieu). URL : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feopub_f.cgi



Statistique Canada

Statistics Canada

Canada